

# **BULLETIN MUNICIPAL**

## **de CABARA**



**Numéro 1 – Mars 2001**

*Rédaction : Conseil Municipal*

## **Le mot de Monsieur le Maire**

Cher Ami

Je tiens à vous remercier en mon nom et au nom du Conseil Municipal de votre participation et de la confiance que vous nous avez accordée une nouvelle fois pour cette élection municipale du 11 mai 2001.

De la même façon que l'équipe sortante a pu dans un esprit d'ouverture œuvrer pour le bien de notre commune les nouveaux conseillers seront à votre écoute et vous assurent de leur dévouement pour poursuivre dans ce même esprit la gestion de Cabara.

Absent pour quelques jours mes adjoints assurent mon remplacement qui sera fini le plus court possible.

Le Maire

J. Chabert

## **Remerciements**

Journaux, radios et télévisions nous l'affirment depuis des mois : hommes politiques de toutes tendances, économistes, et analystes dénoncent l'archaïsme des 36.679 communes qui composent notre pays. C'est beaucoup trop, c'est inadapté et pour tout dire démodé.

Dans leur ensemble, les électeurs viennent d'apporter un cinglant démenti à ces cassandres en participant à hauteur de 70% aux élections municipales. Avec 84% de votants, Cabara se positionne en tête de ce hit-parade républicain.

C'est d'abord de cet exemplaire comportement de citoyen dont nous vous remercions. Vous avez démontré l'attachement que vous portez à votre commune, première identité autour de laquelle vous vous reconnaissez au delà de votre famille et de vos proches.

En choisissant massivement les candidats de la liste « Continuité et Avenir », vous avez clairement prouvé la confiance que vous nous portez. Nous y avons été très sensibles, et vous remercions de ce témoignage. Nous essayerons d'en rester dignes tout au long du mandat que vous venez de nous confier. Notre motivation pour servir les intérêts de la commune en sort renforcée, et nous sommes plus déterminés que jamais à vous apporter progrès, transparence et participation.

*Le Conseil Municipal*

La première réunion du Conseil Municipal s'est tenue le vendredi 16 mars 2001. Elle a débuté par l'élection du Maire et de ses adjoints par vote à bulletins secrets. Ont été élu :

<b>Maire</b>	<b>Jacques CHANDES</b>
Premier Adjoint	Thierry BLANC
Second Adjoint	Jean-Claude GROUBACH
Troisième Adjoint	François PEIFFER

Les délégations ont été ensuite attribuées. Rappelons que par ce vote, le Conseil Municipal délègue ses pouvoirs à un délégué et à ses suppléants afin de le représenter, et de lui confier le pouvoir de voter en son nom auprès des syndicats intercommunaux, ou autres organismes. Le vote s'est effectué à main levée. La liste des délégués et suppléments est communiquée en annexe. La délégation pour le Comité d'Action Sociale n'a pas pu être attribuée, car nous sommes en attente de la nomination du représentant de l'UDAF (Union Départementale des Allocations Familiales).

La seconde réunion du vendredi 23 mars a été consacrée aux votes des budgets de fonctionnement et d'investissement. Les grandes orientations préparées par le conseil sortant ont été dans l'ensemble reconduites. Soulignons qu'un budget conserve un caractère prévisionnel : des aléas ou des changements de priorité peuvent conduire à une réalité comptable différente des estimations initiales.

En équilibre, le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 1.823.514 Francs :

- les recettes sont essentiellement composées des dotations (1.012.900 Francs), et des impôts et taxes (566.900 Francs)
- les dépenses se répartissent principalement entre les charges de personnel (703.500 Francs), les charges de gestion courante (646.056 Francs), et les charges générales (295.500 Francs).

Le budget d'investissement se compose des postes suivants :

### **Commune de Cabara - Budget d'investissement 2001**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Poste</b>	<b>Montant (Francs)</b>	<b>Poste</b>	<b>Montant (Francs)</b>
Emprunt	27 000	Excédent investissement	3 665
Parkibg cimetièr	200 000	Virement de fonctionnement	102 455
Travaux de voirie	80 000	Remboursement TVA antérieur	16 000
Eclairage public et réseaux	130 000	Aides voirie	50 000
Eclairage église	50 000	DGF rue de Beylit	11 400
Remboursement prêt éclairage	15 000	Aide rue de Beylit	44 480
Aménagements garage et garderie	10 000	Vente terrain	160 000
Matériel garderie	10 000	Aide Conseil Général réseaux	20 000
		Aide Conseil Général cimetièr	57 000
		Aide DGE cimetièr	57 000
<b>TOTAUX</b>	<b>522 000</b>		<b>522 000</b>

**Conseil Municipal de Cabara**  
Mars 2001

**Délégations**

Tourisme du Grand Libourrais	Seintourens	Saint-Amand		
Syndicat des Eaux de Razzan	Blanc	Groubach		
DEEG (électricité)	Chandès			
Syndicat des collèges	Chénieux	Bataillé	Pouget	
Syndicat des colonies de vacances	Saint-Amand	Battaglia		
Sémocrom (ramassage ordures ménagères)	Groubach	Battaglia		
Syndicat de l'aide ménagère	Chénieux	Seintourens		
Syndicat du chenil	Zanon	Pouget		
RPI (communauté des écoles)	Peiffer	Blanc	Chandès	
Syndicat des pompiers	Chandès	Groubach		
CCAS (aide sociale)		<i>Délégations non attribuées</i>		
Syndicat d'initiative	Peiffer	Bataillé	Zanon	
Syndicat d'assainissement	Chandès	Blanc	Peiffer	
Syndicat de la communauté de communes	Chandès	Blanc	Groubach	
Syndicat OPAH (subvention / rénovation d'immeubles)	Zanon	Battaglia	Peiffer	

**Commissions**

Cantine des écoles	Saint-Amand	Peiffer	Blanc	
Bâtiments et voiries	Groubach	Battaglia	Blanc	
Foyer - Fêtes et cérémonies	Pouget	Bataillé	Blanc	
Agriculture	Chénieux	Blanc	Zanon	
Cimetière	Zanon	Chénieux	Groubach	
Sentiers de randonnée	Peiffer	Bataillé	Zanon	
Bulletin municipal	Peiffer	Bataillé	Seintourens	Pouget
Social (Mission locale, GRETA, RMI)	Peiffer	Seintourens		

# ETAT CIVIL

27 décembre 2000 : Naissance d'Emilie BAZZO

16 mars 2001 : décès de Monsieur Raoul MAGRET et de Monsieur Camille REY.

---

## INFORMATIONS DIVERSES

### PASSEPORT

La durée de validité est fixée à 10 ans, et sa délivrance donne lieu à la perception d'un droit de timbre dont le montant est fixé à 400 Francs.

### PRIME POUR L'EMPLOI

Elle est destinée aux foyers actifs à revenus modestes, qu'ils soient ou non imposables. Elle prend la forme soit d'une diminution d'impôt, soit d'un chèque adressé le 15 septembre par le Trésor Public. Seuls les revenus d'activité doivent être pris en compte, et mentionnés dans les cases AU à DV (cadre renseignements complémentaires sur les revenus d'activité de la page 3 de la déclaration de revenus 2042).

Pour les non-salariés, il faut renseigner le cadre revenus professionnels servant de base à la CSG et à la RDS (lignes NU à PV).

Pour ceux qui auraient déjà expédié leurs déclarations, il est possible d'apporter les corrections sur le double, et de l'expédier aux services concernés.

	CJ	CI	CK	CL	CM	CR
	DJ	DI	DK	DL	DM	DR
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES REVENUS D'ACTIVITÉ</b>						
	Indiquez vos seuls revenus d'activité		Travail à temps plein sur l'année cochez la case		sinon, indiquez le nombre d'heures rémunérées dans l'année	
Vous	AU		AX	<input type="checkbox"/>	AV	
Conjoint	BU		BX	<input type="checkbox"/>	BV	
Personnes à charge <i>Indiquez leurs nom et prénom</i>						
▼	CU		CX	<input type="checkbox"/>	CV	
	DU		DX	<input type="checkbox"/>	DV	

# HARMONIE

Association des Parents d'élèves

*Présidente : Nathalie Bataillé*

L'association HARMONIE et les enseignants du R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal) organisent un carnaval le 7 avril 2001 à Saint-Aubin de Branne. Ouverture l'après-midi avec un lâcher de ballons à 16h30, parcours avec les enfant déguisés (et pourquoi pas les parents ?!), confettis et cotillons, puis concours d'épouvantails ouvert à tous sans inscription.

Nous terminerons la soirée dans la bonne humeur et en musique autour d'un apéritif dînatoire avec grillades.

Inscrivez-vous en appelant le 05 57 84 69 50, ou auprès des enseignants (adultes 45 Francs – Enfants 20 Francs).

*Remarque : les épouvantails seront installés à partir de 10 heures samedi 7 avril à l'école de Saint-Aubin.*

= = =

# *Les Gais Lurons du Musette*

Le 8 février 2001 s'est tenue notre assemblée générale en présence de Monsieur Jacques CHANDES, Président d'honneur de notre association. Nous avons voté pour le renouvellement du bureau, qui a été reconduit à l'unanimité :

Président d'Honneur	Jacques CHANDES
Présidente	Michèle POUGET
Vice-Présidente	Jeannette BRIVARI
Trésorier	Roger COMBES
Trésorier Adjoint	Jacqueline ISSARTIER
Secrétaire	Françoise RODRIGUEZ
Secrétaire	Francis POUGET

S'associent à notre bureau tous nos membres actifs : Pierrette CHANDES ; Michèle COMBES ; Gérard BRIVARI ; Micheline MUSSET ; Gérard MUSSET ; Lisette RAMBEAU ; André BLANC ; Lucienne BLANC ; Claude RODRIGUEZ.

Nous avons organisé notre bal fleuri avec une pensée pour notre cher René. Comme tous les autres bals de l'année, il a recueilli un immense succès. Hélas, pour des raisons de sécurité, nous sommes contraints de refuser des inscriptions à notre grand regret.

Notre repas dansant du 18 mars 2001 a dépassé toutes nos espérances (39 repas servis, et 71 personnes au Thé Dansant), ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts, et efface les fatigues de la préparation et du rangement de la salle.

Nous vous rappelons que nos Thés Dansants sont organisés le troisième dimanche de chaque mois.

***Réservations : 05 57 84 55 86 ou 05 57 84 66 58***

= = =



# INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Cabara

Tel : 05 57 84 52 57

Fax : 05 57 74 99 83

Heures ouvertures : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures. Le mercredi de 8h à 12 heures.

Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Branne : 05 57 84 50 07

Pompiers : 18

Centre de secours de Branne : 05 57 84 53 80

POSTE de Branne : 05 57 84 51 38 ou 05 57 84 51 39

EDF sécurité – dépannage : 0 810 33 30 33 (tarif appel local)

---